



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 076-217605765-20250211-501-DE



***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation

Le 31 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 13/02/2025

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle et formant la majorité des membres en exercice

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : JEANNE Laurent, HUBERSON Marie-Pierre, GABRIEL Fabienne, et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 13

Monsieur Benoit ROUGEOLLE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

Monsieur Laurent JEANNE a donné pouvoir à Hubert LECARPENTIER

Madame Fabienne GABRIEL a donné pouvoir à Benoit ROUGEOLLE

OBJET : 2025 -7.10 - 4 - SORTIE JEUNES - ACCROBRANCHE

Madame SANSON propose d'organiser une sortie accrobranche ou escape game pour les jeunes de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide la sortie accrobranche/ escape Game à Fécamp pour un coût d'entrée par enfant de 25.5 € auquel il faut ajouter le transport en car
- Fixe l'âge limite entre 6 ans et 16 ans
- Fixe la participation par enfant à 7 €
- Dit que les dépenses et recettes seront inscrites au budget 2025, et les recettes encaissées par la régie 41.

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 13/02/2025
Le Secrétaire de séance,
Benoit ROUGEOLLE